—Permettez !, reprit l'étranger, je suis curé d'un village bien loin de Paris.

—Hum ! fit le docteur d'un ton de dédain.

—Il y a deux ans, il me vint une grosseur au cou ; le docteur de notre village pensa que ce n'était rien : mais l'abcès finit par crever de lui-même, et pendant longtemps je fus retenu au lit sans pouvoir rien faire. Avec quatre paroisses à desservir et point de vicaire, j'ai un lourd fardeau sur la conscience, monsieur ; mais le bon Dieu est bien bon !

—Montrez-moi votre cou, lui dit le docteur en l'interrompant.

—Il est vrai, poursuivit le vieillard, en se disposant à obéir au docteur, il est vrai que mes paroissiens sont pleins d'attention pour moi. Quand j'ai été mieux, ils m'ont offert de se réunir tous dans la même église le dimanche, pour m'éviter de dire deux messes. Mais ce n'était pas juste, monsieur. Ce sont de pauvres gens qui travaillent bien dur toute la semaine ; ils n'ont que le dimanche pour se reposer. Il n'aurait pas été bien à moi de les priver tous de leur repos pour moi tout seul. Oh ! non, je n'aurais pas pu me faire à cette idée-là.

Tout cela était dit d'un ton si naturel, avec une si admirable simplicité, qu'il était impossible de ne pas se sentir pénétré de respect et d'intérêt pour l'étranger. Pour moi j'étais tout yeux et tout oreilles pour le regarder et l'écouter. Mais il n'en était pas de même du baron qui, l'interrompant de nouveau avec encore plus d'impatience qu'il n'avait coutume d'en montrer :

—Venez au fait, monsieur, lui dit-il.

—J'y viens, monsieur, reprit avec douceur le vieillard, j'y viens, je pense que je ne vous fatigue pas. Pendant que j'étais incertain de ce que j'avais de mieux à faire, mes paroissiens m'ont pressé de venir à Paris pour vous consulter. Cela demandait réflexion, monsieur. C'est un long voyage et une grande dépense ! nous avons bien des pauvres dans notre canton, et il n'est pas juste de dissiper un argent qui leur appartient légitimement. Mais quand je me suis vu dans l'état où me voilà, j'ai pensé que ce ne serait pas de l'argent mal employé, et je suis parti ; il n'y a qu'une heure que je suis arrivé, je n'ai pas perdu un instant.

Le docteur, sans paraître même faire attention au récit du vieux prêtre, récit que je trouvais sublime dans sa simplicité, examina longtemps la plaie. Le cou du malade présentait une ouverture large et profonde ; c'était un abcès de la glande sous-maxillaire. Le mal était si effrayant que nous étions étonnés que le malade pût encore se tenir debout, étonnés même qu'il fut encore vivant. Dans le cours de l'examen, le docteur fut obligé de sonder la plaie et d'en écarter les bords ; c'était à faire évanouir l'homme le plus ferme ; le malade ne tressaillit même pas.

Le baron, après avoir terminé l'examen, ne fit que prononcer d'un ton sinistre ces paroles brutales :

—Hé ! bien, monsieur l'Abbé, avec un mal comme cela, il faut mourir.

L'inhumanité avec laquelle ces paroles étaient jetées à ce vieillard me révolta, considérant surtout l'état d'isolement du malade, et son éloignement de ses amis, de son pays, de tout ce qui console et aide à supporter le mal. Mais ma position me forçait d'être spectateur silencieux de tout ce qui se passait.

Du reste, le vieux prêtre à cette dure parole ne manifesta ni trouble, ni émotion. D'une main calme et assurée il replaça tranquillement les linges qui bandaient sa plaie, puis sortant de sa poche un vieux sac de cuir, il en tira une pièce de cinq francs qu'il plaça sur le bureau du docteur.

—C'est bien peu de chose, dit-il avec un ineffable sourire, pour payer une consultation du docteur Dupuytren ; mais, je vous l'ai dit, les besoins de mes pauvres sont bien grands, et je n'ai pas le moyen de dépenser davantage pour ce corps que je vais bientôt quitter. Je vous suis bien reconnaissant, monsieur, pour votre franchise ; ce sera bien ma faute maintenant, si je meurs sans être préparé.

—C'est le métier d'un prêtre, répliqua le baron, d'affecter une résignation stoïque ; mais vous ne la sentez pas.

—Non, monsieur, je ne la sens pas, reprit le vieillard avec douceur et dignité, je n'ai point entendu l'effrayante vérité que vous venez de m'annoncer, avec l'indifférence d'un stoïcien. Excusez-moi si je me permets de vous faire observer que vous auriez pu annoncer cette vérité à un vieillard mourant, d'une façon moins rude et moins sévère, soit dit sans vous offenser.

Pour la première fois je vis la confusion couvrir le front du docteur d'une rougeur subite.

—Je suis un homme, continua le prêtre, et je sens comme les autres hommes. La mort est un terrible abîme entre la terre et le ciel ; mais le pays qui est au-delà de cet abîme n'en est pas moins délicieux pour cela.

—Vous parlez selon ce que vous avez appris ?

—Oui.

—Et selon ce que vous apprenez aux autres ?

—Oui.

—Et vous faites profession de croire et de sentir tout cela ?

—Je fais profession d'être un humble et pauvre ministre de Jésus-Christ, ministre bien indigne, sans doute, je le reconnais devant Dieu. Pardonnez-moi, monsieur, si j'ai paru me plaindre de la manière dont vous m'avez prononcé mon arrêt. A vrai dire, cependant, je n'en ai pas été bien choqué, puisqu'en venant ici, je m'y attendais. Adieu, monsieur, je pars pour l'Auvergne, je veux mourir avec mes paroissiens.

La suite au prochain numéro.

DEUX MAISONS A LOUER.

L'UNE (PLACE LARTIGUE), encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
L'AUTRE (FAUBOURG QUÉBEC), " " Ste. Marie et Salabery.
S'adresser à l'Evêché.

A VENDRE,
Chez M. C. P. LEPROHON, *libraire à Montréal, rue Notre-Dame, No.* 114, *et* M. CREMAZIE, *à Québec.*

ÉLOGE FUNÈBRE
DE MONSEIGNEUR
CH.-AUGUSTE DE FORBIN-JANSON,
PRONONCÉ DANS LA CATHÉDRALE DE NANCY,
Le 28 *Août* 1844,
PAR
LE R. P. HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,
DES FRÈRES PRÊCHEURS.
Prix : 15 sols.

A VENDRE,
A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES
MARCHANDS DE CETTE VILLE,
LE CALENDRIER POUR 1845.
Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.
CHAPELEAU & LAMOTHE,
Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., *et du* CANADA GAZETTE.

AVIS.
ON a besoin à ST. GEORGE d'un MAITRE-D'ÉCOLE capable d'enseigner l'arithmétique et la grammaire française avec les premiers élémens de l'anglais. Un MAITRE marié dont la femme pourrait aussi faire l'ÉCOLE serait préféré.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornements et Objets d'Eglise,
AUSSI
Pour marchandises de tous genres.
PAR J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, *Beaver Street, New-York.*

MANUEL OU REGLEMENT DE LA OCIETE DE TEMPERANCE,
DEDIE A LA JE NESSE CANADIENNE
PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.
LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.
Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement

ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. —Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.